

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22072**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Chaudronnier plastique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission nationale paritaire de l'emploi (CPNE) de la plasturgie et des composites - Fédération de la plasturgie et des composites	Déléguée

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3066 - Plasturgie

Code(s) NSF :

225s mise en oeuvre des plastiques et des matériaux composites

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le CQP Plasturgie Chaudronnier plastique est en lien avec le métier de Chaudronner(e) plastique

Le (la) titulaire du CQP Plasturgie Chaudronnier plastique trace, forme et/ou découpe les matières plastiques (tubes/ plaques) à partir de plans, schémas ou pièces-modèles et effectue les assemblages pour la production à réaliser (cuves, bacs, tuyauteries, pièces du type présentoirs publicitaires, enseignes).

Il (elle) procède à des épreuves des ensembles avant et après installation (tests de pression, d'étanchéité...).

Les principales situations professionnelles rencontrées sont les suivantes :

- Ø Préparation du poste de travail et des outils
- Ø Réalisation de tracés sur les matériaux (plaques, tubes, profilés...)
- Ø Découpe et mise en forme des pièces (pliage, centrage...)
- Ø Assemblage et montage de l'ensemble
- Ø Soudage et/ou collage des pièces
- Ø Réalisation des finitions
- Ø Réalisation des autocontrôles de qualité et réalisation des tests de tolérance et d'étanchéité
- Ø Renseignement des documents de production
- Ø Entretien et maintenance des outils

Les capacités attestées :

Compétence 1 - Identifier, traiter des données, des plans et schémas techniques et adapter les solutions techniques

Compétence 2 - Calculer des développés

Compétence 3 - Préparer la production

Compétence 4 - Mettre en oeuvre les techniques de fabrication (traçage, coupe, formage, usinage...), les techniques d'assemblage de l'ouvrage selon les consignes écrites et/ou orales disponibles au poste de travail

Compétence 5 - Analyser la qualité et la conformité des produits en fonction de normes et de consignes établies

Compétence 6 - Mettre en oeuvre les consignes et les règles Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)

Compétence 7 - Repérer, résoudre des dysfonctionnements ou problèmes techniques et réaliser des opérations techniques simples et un entretien de 1er niveau des outils

Compétence 8 - Transmettre, recevoir des informations et travailler en équipe

Compétence 9 - Utiliser les documents de suivi de production et prendre en compte les actions d'amélioration

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les salariés titulaires du CQP Plasturgie Chaudronnier plastique exercent leur activité sur les sites de production de la branche Plasturgie, au sein du service de production d'ouvrage de chaudronnerie plastique

Chaudronnier plastique

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2902 : Chaudronnerie - tôlerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les compétences suivantes sont évaluées :

Compétence 1 - Identifier, traiter des données, des plans et schémas techniques et adapter les solutions techniques

Compétence 2 - Calculer des développés

Compétence 3 - Préparer la production

Compétence 4 - Mettre en oeuvre les techniques de fabrication (traçage, coupe, formage, usinage...), les techniques d'assemblage de l'ouvrage selon les consignes écrites et/ou orales disponibles au poste de travail

Compétence 5 - Analyser la qualité et la conformité des produits en fonction de normes et de consignes établies

Compétence 6 - Mettre en oeuvre les consignes et les règles Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)

Compétence 7 - Repérer, résoudre des dysfonctionnements ou problèmes techniques et réaliser des opérations techniques simples et un

entretien de 1er niveau des outils

Compétence 8 - Transmettre, recevoir des informations et travailler en équipe

Compétence 9 - Utiliser les documents de suivi de production et prendre en compte les actions d'amélioration

Dans le cadre d'un parcours de développement des compétences, les compétences sont évaluées selon les modalités suivantes :

- Une observation en situation professionnelle
- Un entretien avec le candidat portant sur les activités réalisées au cours de son expérience ou de sa période de mise en pratique

Dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience, l'évaluation du candidat s'appuie sur l'expérience du candidat, à partir d'une observation, d'une analyse des situations professionnelles rencontrées et d'un dossier renseigné par le candidat.

L'évaluation est réalisée par deux évaluateurs : un professionnel ayant une connaissance professionnelle actualisée du métier ciblé, du procédé et des outils utilisés par le candidat et un évaluateur CQP Plasturgie. Elle s'appuie sur un guide d'évaluation des compétences

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales »
En contrat de professionnalisation	X		Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales »
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		Même jury

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé «Certificat de qualification professionnelle Chaudronnier plastique » avec effet au 30 janvier 2015, jusqu'au 30 janvier 2020. Organisme certificateur : Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la plasturgie - Fédération de la plasturgie et des composites

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire National Paritaire Prospectif des Métiers, des Emplois et des Qualifications de la Plasturgie
<http://www.observatoire-plasturgie.com>

Autres sources d'information :

Fédération de la Plasturgie et des Composites : www.laplasturgie.fr
www.fedplasturgie.com
Fédération de la Plasturgie et des Composites

Lieu(x) de certification :

Commission nationale paritaire de l'emploi (CPNE) de la plasturgie et des composites - Fédération de la plasturgie et des composites : Île-de-France - Paris (75) [CNP de la Plasturgie]

CNPE de la Plasturgie
125 rue Aristide Briand - 92300 Levallois-Perret

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

France entière

Historique de la certification :

Décision de la CNPE de la Plasturgie du 12 Octobre 2012 relative à la rénovation du dispositif des Certificats de

Qualification Professionnelle de la Plasturgie.

Décision de la CNPE de la Plasturgie du 12 Octobre 2012 relative à la création du Certificat de Qualification Professionnelle de la Plasturgie Chaudronnier plastique